



## Saisie compte bancaire

-----  
Par soso78

Bonjour,

Mon mari a écopé d'une amande fiscale pour laquelle il a fait une demande d'appel en attendant il travaillait mais n'avait pas fait de demande d'échelonnement en attente d'une réponse. Son avocat ne l'a pas informé du rejet de son appel et son compte bancaire a été saisi il ne reste que 5e sur son compte 15000e on était pris. Malheureusement il n'a pas pu récupérer les courriers en recommandés lui indiquant qu'une saisie serait faite étant donné qu'il ne vit plus à la même adresse. Que peut on faire aujourd'hui ?

peut il être remboursé et faire une demande d'échelonnement ?

si non au niveau des impôts que peut on faire étant donné qu'il n'a plus rien ?

Merci